



Groupe ROSIER - Rapport financier semestriel au 30 juin 2021

Sommaire

- § Déclaration du Management
- § Rapport de gestion intermédiaire du Groupe ROSIER
- § Etats financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2021
- § Rapport du commissaire

DECLARATION DU MANAGEMENT



DECLARATION DU MANAGEMENT

Je Soussigné, Willy RAYMAEKERS, Administrateur délégué - Directeur général, atteste, au nom et pour le compte de la Société, qu'à ma connaissance :

- Les états financiers consolidés résumés intermédiaires, établis conformément à la norme comptable internationale applicable à l'information intermédiaire (IAS 34) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société Rosier et des entreprises comprises dans la consolidation (Rosier Nederland et Rosier France) ;
- Le rapport de gestion intermédiaire sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires, contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu des Art. 13 §§ 5 et 6 de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Moustier, le 20 juillet 2021

Willy RAYMAEKERS

*Administrateur délégué
Directeur général*

RAPPORT DE GESTION INTERMEDIAIRE DU GROUPE ROSIER

CONTEXTE GENERAL, ACTIVITES ET RESULTATS

Les éléments marquants du premier semestre 2021 auxquels le Groupe Rosier a dû faire face sont les suivants :

- L'application des obligations sanitaires suite à la pandémie de la COVID-19 au sein de ses sites afin de garantir la santé de ses collaborateurs, la sécurité de nos processus et le maintien de ses activités ;
- Un premier semestre dans un contexte de hausse de prix pour la plupart des matières premières de base atteignant parfois jusqu'à plus de 50 % ;
- Des difficultés d'approvisionnement du NASC suite à des problèmes techniques rencontrés par notre fournisseur principal, nous obligeant à modifier nos plannings de production et à utiliser des matières premières alternatives au NASC afin de continuer à produire ;
- Les deux événements précédemment mentionnés ont engendrés des marges unitaires en baisse de 41% sur nos ventes de granulés tous territoires confondus ;
- Des ventes en fertilisants granulés en Europe en hausse de 4% par rapport à la même période en 2020 ;
- Des ventes en fertilisants granulés hors Europe en baisse de 12% par rapport à 2020 ;
- En Spécialité, les ventes ont progressé de 11% par rapport à la même période en 2020 et les marges ont, elles aussi, augmenté de 6% ;
- Le second trimestre a été consacré à la maintenance des ateliers de granulation à Sas de Gand et à Moustier.

Nos résultats financiers du 1^{er} semestre 2021 sont :

- § Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2021 se monte à 111 millions €, en hausse de 2,3% par rapport à celui de 2020 qui était de 108,5 millions €.
- § Les autres produits d'exploitation atteignent 0,8 millions € (0,8 million € en 2020) : ils incorporent des refacturations diverses.
- § Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 7,4 millions € ce qui est principalement dû à l'augmentation des approvisionnements et des matières premières.
- § Après déduction des charges d'exploitation, comprenant les amortissements et réductions de valeurs à hauteur de 1,3 millions € (2,6 million € en 2020), le résultat d'exploitation (EBIT) se clôture en perte de 4,7 millions € ; le résultat d'exploitation du 1^{er} semestre 2020 ressortait en bénéfice de 0,2 million €.
- § Après charges financières et impôts sur le résultat, le résultat net de la période ressort en perte de 4,5 millions € (-17,58 €/action), contre un résultat négatif de 0,7 million € (-2,76 €/action) sur le 1^{er} semestre 2020.

Aucun événement susceptible d'influencer de manière significative la situation du Groupe Rosier au 30 juin 2021 n'est intervenu depuis la clôture de la période.

Les résultats semestriels comparés et les états consolidés de la situation financière du Groupe sont les suivants :

- Résultats semestriels

	1er semestre	2021	2020
<hr/>			
En milliers d'EUR			
Produits d'exploitation	111.788	109.276	
Produits	110.952	108.494	
Autres produits d'exploitation	836	782	
Charges d'exploitation	- 116.518	- 109.100	
Approvisionnements et matières premières	- 87.855	- 80.521	
Services et biens divers	- 17.781	- 15.973	
Frais de personnel	- 9.074	- 9.556	
Amortissements et réductions de valeur	B - 1.263	- 2.589	
Provisions	C -	-	
Autres charges d'exploitation	- 545	- 461	
Résultat d'exploitation	A - 4.730	176	
Produits financiers	610	22	
Charges financières	- 566	- 425	
Résultat avant impôts	- 4.687	- 227	
Impôts sur le résultat	204	- 478	
Résultat de la période	<u>- 4.483</u>	<u>- 704</u>	
<hr/>			
Résultat par action			
Résultat de la période	- 17,58	- 2,76	
EBITDA => (A-B-C)/255	- 13,60	10,85	
EBIT => A/255	- 18,55	0,69	

· Etat consolidé de la situation financière

En milliers d'EUR

30 juin 2021 **31 décembre 2020**

ACTIFS

Immobilisations incorporelles	256	363
Immobilisations corporelles	22.721	22.064
Actif du droit d'utilisation	1.271	1.036
Actifs d'impôt différé	874	670
Autres actifs non courants	1	1
Total des actifs non courants	25.123	24.135
Stocks	42.198	38.841
Créances d'impôts courants	300	300
Créances commerciales	36.384	28.045
Autres créances	2.042	1.150
Trésorerie et équivalents de trésorerie	281	235
Total des actifs courants	81.204	68.572
TOTAL DES ACTIFS	106.327	92.707

CAPITAUX PROPRES

Capital social et primes d'émission	2.748	2.748
Réserves et résultats reportés	-1.760	2.723
Total des capitaux propres	988	5.471

PASSIFS

Avantages du personnel	1.978	2.073
Prêts et emprunts portant intérêts	-	50.000
Obligations locatives	761	560
Total des passifs non courants	2.739	52.633
Dettes d'impôts courants	-	-
Prêts et emprunts portant intérêts	70.811	8.863
Dettes commerciales	26.237	20.656
Obligations locatives	503	519
Autres dettes	4.033	4.100
Passifs sur contrats	1.016	466
Total des passifs courants	102.600	34.603
Total des passifs	105.339	87.236
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	106.327	92.707



Sureté – Sécurité – Environnement

Au cours du 1er semestre 2021, le Groupe Rosier a malheureusement dû enregistrer un accident de travail avec arrêt.

Perspectives

Au regard des éléments dont nous disposons à la rédaction de ce communiqué, le second semestre sera marqué par :

- Des capacités de production pleinement disponible pour nos ateliers de production ;
- Un carnet de commande garni couvrant l'ensemble du troisième trimestre ;
- Des livraisons en Europe et en Export qui devraient atteindre un niveau comparable à celui de 2020 ;
- Des marges unitaires prévues en augmentation pour récupérer en grande partie le déficit du premier semestre ;
- La poursuite de la mise en place de notre stratégie concernant les spécialités qui montrent déjà des bons résultats sur le premier semestre ;
- La poursuite du programme d'optimisation des frais fixes, la poursuite des initiatives afin de réduire les coûts variables et de trouver des alternatives au NASC ;
- La poursuite du programme d'amélioration du besoin en fonds de roulement.

Compte tenu de tous ces éléments, et avec prudence, le résultat d'exploitation de l'année 2021 est attendu légèrement négatif.

Enfin, les activités du groupe étant classifiées par différentes autorités gouvernementales comme une activité critique, la crise de la COVID-19 ne devrait pas significativement au vu de son développement actuel, influencer les résultats financiers du Groupe Rosier.

Investissements

Au cours des six premiers mois de 2021, le Groupe Rosier a procédé à des investissements pour 1,9 millions d'euros dont 0,5 million d'euros sont relatifs à des nouveaux contrats de locations .

Corporate gouvernance, contrôle interne et gestion des risques

Le structure de la gouvernance de la Société reste à l'identique de sa description reprise dans le rapport de gestion consolidé au 31 décembre 2020.

Les risques fondamentaux auxquels l'entreprise est confrontée demeurent ceux décrits dans le chapitre y réservé du Rapport Annuel 2020. Le Groupe Rosier veille à appliquer au mieux les mesures et procédures qu'elle a définies pour les anticiper et les maîtriser.

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS RESUMÉS
INTERMÉDIAIRES
AU 30 JUIN 2021**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021

1	Etat consolidé résumé du résultat global	11
2	Etat consolidé résumé de la situation financière.....	12
3	Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres	13
4	Etat consolidé résumé des flux de trésorerie	14
5	Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	15
5.1	Présentation	15
5.2	Déclaration de conformité	15
5.3	Continuité d'exploitation.....	15
5.4	Principes comptables significatifs.....	16
5.5	Modifications des principes comptables.....	18
5.6	Recours à des estimations et jugements.....	18
5.7	Risques significatifs	19
5.8	Information sectorielle.....	19
5.9	Services et biens divers	19
5.10	Frais de personnel	20
5.11	Charges financières	20
5.12	Impôts sur le résultat	20
5.13	Dépenses d'investissement	20
5.14	Actifs d'impôts différés	20
5.15	Stocks et réduction de valeur sur stocks	20
5.16	Réduction de valeur sur créances.....	21
5.17	Dettes financières.....	21
5.18	Créances commerciales et dettes commerciales	21
5.19	Autres dettes	21
5.20	Instruments financiers	22
5.21	Saisonnalité	22
5.22	Parties liées.....	22
5.23	Evènements postérieurs à la date de clôture.....	22

1 Etat consolidé résumé du résultat global

		1er semestre		
	En milliers d'EUR	Note	2021	2020
Produits d'exploitation			111.788	109.276
Produits			110.952	108.494
Autres produits d'exploitation			836	782
Charges d'exploitation			- 116.518	- 109.100
Approvisionnements et matières premières			- 87.855	- 80.521
Services et biens divers			- 17.781	- 15.973
Frais de personnel	9		- 9.074	- 9.556
Amortissements et réductions de valeur			- 1.263	- 2.589
Provisions			-	-
Autres charges d'exploitation			- 545	- 461
Résultat d'exploitation			- 4.730	176
Produits financiers			610	22
Charges financières	10		- 566	- 425
Résultat avant impôts			- 4.687	- 227
Impôts sur le résultat	11		204	- 478
Résultat de la période			- 4.483	- 704
Autres éléments du résultat global - qui ne seront pas reclassés dans le résultat de la période			-	-
Gains (pertes) actuariels des régimes de pension à prestations définies			-	-
Impôts sur les autres éléments du résultat global			-	-
Résultat global total de la période			- 4.483	- 704
Résultat de la période attribuable aux :				
Propriétaires			- 4.483	- 704
Résultat global total de la période attribuable aux :				
Propriétaires			- 4.483	- 704
Résultat de la période par action				
Résultat de base et dilué par action (en Eur)			- 17,58	- 2,76

Les notes des pages 11 à 21 font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

2 Etat consolidé résumé de la situation financière

En milliers d'EUR	Note	30 juin 2021	31 décembre 2020
ACTIFS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	12	256	363
Actif du droit d'utilisation		22.721	22.064
Actifs d'impôt différé	13	1.271	1.036
Autres actifs non courants		874	670
		1	1
Total des actifs non courants		25.123	24.135
Stocks			
Créances d'impôts courants	14	42.198	38.841
Créances commerciales	17	300	300
Autres créances		36.384	28.045
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2.042	1.150
		281	235
Total des actifs courants		81.204	68.572
TOTAL DES ACTIFS		106.327	92.707
CAPITAUX PROPRES			
Capital social et primes d'émission		2.748	2.748
Réserves et résultats reportés		-1.760	2.723
Total des capitaux propres		988	5.471
PASSIFS			
Avantages du personnel			
Prêts et emprunts portant intérêts	16	1.978	2.073
Obligations locatives		-	50.000
Total des passifs non courants		761	560
		2.739	52.633
Dettes d'impôts courants			
Prêts et emprunts portant intérêts	16	70.811	8.863
Dettes commerciales	17	26.237	20.656
Obligations locatives		503	519
Autres dettes		4.033	4.100
Passifs sur contrats		1.016	466
Total des passifs courants		102.600	34.603
Total des passifs		105.339	87.236
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		106.327	92.707

Les notes des pages 11 à 21 font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

3 Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres

<i>En milliers d' EUR</i>	<i>Capital social</i>	<i>Primes d'émission</i>	<i>Réserves</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Total</i>
Au 1^{er} janvier 2020 Résultat de la période Autres éléments du résultat global, nets d'impôts	2.550	198	11.356	17.091 -704	31.195 -704 0
Au 30 juin 2020	2.550	198	11.356	16.386	30.490
Au 1^{er} janvier 2021 Résultat de la période Autres éléments du résultat global, nets d'impôts	2.550	198	11.356	-8.635 -4.483	5.469 -4.483 0
Au 30 juin 2021	2.550	198	11.356	-13.118	986

Les notes des pages 11 à 21 font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

4 Etat consolidé résumé des flux de trésorerie

En milliers d'EUR	Note	1 ^{er} semestre	
		2021	2020
Résultat de la période		-4.483	-704
Ajustements:			
Amortissements		1.033	2.272
Perte de valeur sur immobilisations corporelles		-	-
Réductions de valeur sur stocks de matières premières et produits finis	14	270	320
Réductions de valeur sur créances commerciales	15	-	-
Résultat provenant de la vente d'immobilisations corporelles		65	-
Produits des intérêts		-	-
Impôts sur le résultat	11	-204	478
Charges d'intérêts		548	371
Augmentation / (diminution) des avantages du personnel		-95	-124
Besoin de fonds de roulement :			
Diminution / (augmentation) des autres actifs non courants		0	0
Diminution / (augmentation) des stocks	14	-3.626	-5.106
Diminution / (augmentation) des créances commerciales	17	-8.338	7.574
Diminution / (augmentation) des autres créances		-891	454
Augmentation / (diminution) des dettes commerciales	17	5.581	-5.724
Augmentation / (diminution) des provisions		-	-
Augmentation / (diminution) des autres dettes		483	-809
Intérêts payés	10	-523	-342
Impôts sur le résultat payés		-0	0
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		-10.180	-1.340
Intérêts reçus		-	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-	-13
Acquisition d'immobilisations corporelles	12	-1.365	-1.459
Produits des cessions d'immobilisations corporelles		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-1.365	-1.471
Dividendes payés		-	-
Souscription et remboursement d'emprunts (1)		11.948	3.609
Paiements d'obligations locatives		-357	-352
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		11.591	3.256
Variation totale des flux de trésorerie et équivalents de trésorerie		46	445
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		235	65
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		281	509

(1) La souscription et remboursement d'emprunts reflètent le résultat des fluctuations journalières des lignes de crédit

Les notes des pages 11 à 21 font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

5 Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

5.1 Présentation

Rosier S.A. (la « Société ») est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, 11A route de Grandmetz à 7911 Moustier (n° d'entreprise 0401256237).

La Société est détenue à 77,47 % par le Groupe Borealis. Les fertilisants font partie du « core business » de Borealis, groupe européen ayant son siège social à Vienne.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires, portant sur les six mois clôturés le 30 juin 2021, englobent la Société et ses filiales (ci-après dénommé « le Groupe »).

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2020 sont disponibles sur simple demande auprès du siège social de la Société ou à l'adresse www.rosier.eu

5.2 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Ces états n'englobent pas toutes les informations nécessaires à des comptes annuels complets et doivent donc être lus à la lumière des comptes annuels consolidés pour l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2020.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été arrêtés le 20 juillet 2021 sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société.

5.3 Continuité d'exploitation

L'hypothèse de continuité d'exploitation repose sur la capacité du Groupe de s'acquitter de ses obligations et de poursuivre ses activités dans un avenir proche. Ce risque accru de liquidité provenant des pertes antérieures successives engendrées et des besoins de trésorerie a été analysé en considérant les projections financières supportées par la lettre du support reçue par Borealis AG confirmant la couverture des besoins du compte courant jusqu'au 30 juin 2022 correspondant aux projections du Business plan 2021-2025 et par le prolongement des deux emprunts jusqu'au 30 juin 2022. Ce sont sur ces éléments que la direction a tenu compte dans son évaluation de l'hypothèse de continuité d'exploitation. Ainsi, au 31 juin 2021, la direction n'a pas relevé des événements ou des situations qui, individuellement ou collectivement, sont susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

5.4 Principes comptables significatifs

Les principes comptables utilisés pour l'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les amendements aux normes suivantes sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1er janvier 2021 et ont été adoptés par l'Union européenne:

- ✓ Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 Réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt - Phase 2 (entrée en vigueur le 1er janvier 2021). Ces modifications traitent les sujets qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière après la réforme d'un taux d'intérêt de référence, y compris son remplacement par d'autres taux de référence. Les modifications sont en vigueur pour les périodes annuelles débutant au 1er janvier 2021, une application anticipée étant autorisée.
- ✓ Amendements à la norme IFRS 16 'Contrats de location' liés au Covid 19 (entrée en vigueur le 1er juin 2020, application anticipée possible). Si certaines conditions sont remplies, cette modification permettrait aux locataires de s'exempter d'évaluer si des concessions de loyer liées à Covid-19 sont des modifications de contrat. Au lieu de cela, les locataires qui appliquent cette exemption comptabilisent ces concessions de loyer comme s'il ne s'agissait pas de modifications de contrat.

Les amendements suivants ont été publié mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2021 et ont été adopté par l'Union européenne:

- ✓ Amendements aux normes IFRS 3 'Regroupements d'entreprises'; IAS 16 'Immobilisations corporelles'; IAS 37 'Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels' ainsi que les améliorations annuelles (entrée en vigueur le 1er janvier 2022). Le groupe d'amendements comprend des modifications de portée limitée à trois normes ainsi que les améliorations annuelles aux IFRS, qui sont des changements qui clarifient le texte ou corrigent des conséquences mineures, des oubli ou des conflits entre les exigences des normes.
 - Les amendements à IFRS 3 'Regroupements d'entreprises' mettent à jour une référence dans IFRS 3 au Cadre conceptuel pour l'information financière sans changer les exigences comptables pour les regroupements d'entreprises.
 - Les modifications d'IAS 16 'Immobilisations corporelles' interdisent à une entreprise de déduire du coût des immobilisations corporelles les montants reçus de la vente d'articles produits pendant qu'elle prépare l'actif en vue de son utilisation prévue. Au lieu de cela, une entreprise doit comptabiliser ce produit de vente et le coût connexe dans le résultat.
 - Les amendements à IAS 37 'Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels' précisent quels coûts une société inclut lorsqu'elle évalue si un contrat sera onéreux.
 - Des améliorations annuelles apportent des modifications mineures à IFRS 1 'Première adoption des IFRS', IFRS 9 'Instruments financiers', IAS 41 'Agriculture' et les exemples illustratifs qui accompagnent IFRS 16 'Contrats de location'.

Les amendements aux normes suivantes ont été publiés mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2021 et ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne:

- ✓ Amendements à la norme IAS 1, 'Présentation des états financiers : classification des passifs comme courant ou non-courant' (entrée en vigueur le 1er janvier 2023). Ces amendements n'affectent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière - et non le montant ou le moment de la comptabilisation d'un actif, des produits ou des charges du passif ou les informations que les entités divulguent à propos de ces éléments. Ils:
 - Clarifient que la classification des passifs comme courants ou non courants doit être basée sur les droits qui existent à la fin de la période de reporting et aligner le libellé dans tous les paragraphes concernés pour faire référence au "droit" de différer le règlement d'ici à douze mois au moins et préciser que seuls les droits en vigueur "à la fin de la période de référence" devraient affecter le classement d'un passif;
 - Précisent que le classement n'est pas affecté par les attentes quant à savoir si une entité exercera son droit de différer le règlement d'un passif; et précisent que le règlement fait référence au transfert à la contrepartie d'espèces, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou services.
- ✓ Amendements sur l'IAS 1 'Informations à fournir sur les méthodes comptables' (projet de modification d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2) (entrée en vigueur le 1er janvier 2023). Les modifications visent à améliorer les informations à fournir sur les méthodes comptables et à aider les utilisateurs des états financiers à faire la distinction entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables. L'amendement IAS 1 exige que les entités présentent toutes leurs méthodes comptables importantes, plutôt que leurs principales méthodes comptables. De plus, l'amendement à IAS 1 précise que les informations non significatives sur les méthodes comptables ne doivent pas être fournies. Pour appuyer ces modifications, l'IASB a également formulé des directives et des exemples visant à expliquer et à illustrer l'application du processus en quatre étapes, décrit dans l'Énoncé de pratique sur les IFRS 2 Making Materiality Judgements, aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications entrent en vigueur pour les périodes de reporting annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023. Une application anticipée est autorisée (sous réserve de tout processus d'approbation local).
- ✓ Amendements à la norme IAS 8 'Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs' (entrée en vigueur le 1er janvier 2023). L'amendement à IAS 8 clarifie la manière dont les entreprises doivent distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Les modifications entrent en vigueur pour les périodes de reporting annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023. Une application anticipée est autorisée (sous réserve de tout processus d'approbation local).
- ✓ Amendements à la norme IFRS 16 'Contrats de location': Allégements de loyer liés à la COVID-19 (en vigueur le 1er avril 2021). Les modifications prolongent d'un an l'amendement de mai 2020 qui permet aux preneurs d'appliquer la mesure de simplification concernant les allégements de loyer accordés en lien avec la COVID-19 aux allégements de loyer dont la réduction concerne seulement des paiements dus initialement le 30 juin 2022 ou avant cette date (plutôt qu'uniquement aux paiements dus initialement le 30 juin 2021 ou avant cette date). La modification est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2021 (une application anticipée sera permise, y compris pour les états financiers dont la publication n'a pas encore été autorisée au moment de la publication de la modification).
- ✓ Amendements à la norme IAS 12 'Impôts sur le résultat' : Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (projet de modifications d'IAS 12) (en vigueur le 1er janvier 2023) La modification clarifie la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. Les

modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. Une application anticipée est permise.

La norme suivante est d'application obligatoire depuis l'exercice comptable débutant au 1er janvier 2016 (cependant elle n'est pas encore adoptée par l'Union européenne). La Commission Européenne a décidé de ne pas lancer la procédure d'approbation de cette norme provisoire mais d'attendre la norme définitive.

IFRS 14 'Comptes de report réglementaires' (date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2016). Cette norme permet aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois de continuer à appliquer les méthodes comptables conformes à leur référentiel antérieur en ce qui concerne la comptabilisation de la réglementation des tarifs. IFRS 14 permet aux nouveaux adoptants qui exercent des activités à tarifs réglementés, lorsqu'ils adoptent les normes IFRS, de continuer à reconnaître les montants comptabilisés en application des exigences de leur précédent référentiel comptable en matière de réglementation des tarifs, et plus précisément en ce qui concerne la reconnaissance, l'évaluation et la dépréciation des comptes de report réglementaires. Cependant, afin de permettre la comparabilité avec des entités qui appliquent déjà les IFRS et par conséquent ne reconnaissent pas de tels montants, la norme impose que l'effet des réglementations des tarifs soit présenté séparément.

Aucune autre norme, amendement ou amélioration annuelle n'a eu d'impact sur les principes comptables du groupe.

5.5 Modifications des principes comptables

Néant

5.6 Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes comptables ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Pour la préparation de ces états financiers intermédiaires, la direction du Groupe n'a pas appliqué d'autres estimations et/ou hypothèses que celles utilisées pour établir ses comptes consolidés au 31 décembre 2020.

Les estimations et jugements sur lesquels le Groupe a porté son attention au 30 juin 2021 sont les suivants:

- a. La manière dont le Groupe Rosier a été impacté par la première vague de la pandémie, ne nous a pas conduit à considérer la COVID-19 comme un indice de perte de valeur.
- b. Les impôts différés ainsi que leur recouvrabilité en fonction des prévisions actuelles ;
- c. Le risque de crédit : il est analysé hebdomadairement. Aucun sinistre n'est à signaler en 2021.
Malgré la pandémie mondiale COVID-19, le risque de crédit sur les créances n'a pas été impacté de manière significative puisque l'industrie de l'agro-alimentaire n'a pas été touché par la crise sanitaire.

- d. Le recours au jugement et l'utilisation d'estimations critiques par la direction sont nécessaires afin d'évaluer si une provision pour impôt éventuel doit être comptabilisée selon l'IAS 12 et l'IFRIC 23.
- e. La dépréciation des actifs non financiers a été évaluée et au regard du résultat prévisionnel de fin d'année et du Business Plan 2021-2025 établi, le management a considéré qu'il n'y avait pas d'indicateur de perte de valeur nécessitant un test de dépréciation d'actifs non financier au 30 juin 2021.

5.7 Risques significatifs

Il n'y a pas eu de changement significatif quant aux risques tels que détaillés dans les annexes de nos comptes annuels consolidés au 31 décembre 2020.

5.8 Information sectorielle

En milliers d'EUR	1 ^{er} semestre 2021				
	Belgique	Pays-Bas	France	Eliminations	Consolidé
Ventes externes	50.726	60.226	0		110.952
Ventes inter-secteurs	8.413	4.525	0	-12.938	-
Résultat des activités opérationnelles	-413	-4.311	-7		-4.730
Résultat financier net	459	-415	0		44
Impôts sur le résultat	89	115	0		204
Résultat sectoriel	135	-4.611	-7		-4.483
<i>Total de l'état de la situation financière par site d'exploitation</i>	<i>118.332</i>	<i>66.471</i>	<i>1.966</i>	<i>-80.442</i>	<i>106.327</i>
<i>Total des actifs non courants par site d'exploitation</i>	<i>86.770</i>	<i>14.795</i>	<i>-</i>	<i>-76.441</i>	<i>25.123</i>
<i>Dépenses brutes d'investissements</i>	<i>890</i>	<i>1.017</i>	<i>-</i>		<i>1.907</i>
<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>547</i>	<i>486</i>	<i>-</i>		<i>1.033</i>

En milliers d'EUR	1 ^{er} semestre 2020				
	Belgique	Pays-Bas	France	Eliminations	Consolidé
Ventes externes	54.447	54.047	0		108.494
Ventes inter-secteurs	6.275	6.352	0	-12.627	-
Résultat des activités opérationnelles	1.797	-1.615	-5		176
Résultat financier net	-36	-367	0		-403
Impôts sur le résultat	-478	0	0		-478
Résultat sectoriel	1.283	-1.982	-6		-704
<i>Total de l'état de la situation financière par site d'exploitation</i>	<i>127.127</i>	<i>80.921</i>	<i>1.974</i>	<i>-77.257</i>	<i>132.766</i>
<i>Total des actifs non courants par site d'exploitation</i>	<i>21.303</i>	<i>26.307</i>	<i>-</i>	<i>-4.773</i>	<i>42.837</i>
<i>Dépenses brutes d'investissements</i>	<i>352</i>	<i>1.739</i>	<i>-</i>		<i>2.090</i>
<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>1.174</i>	<i>1.097</i>	<i>-</i>		<i>2.272</i>

5.9 Services et biens divers

Au 30 juin 2021, les services et biens divers s'élèvent à EUR 17,8 millions (EUR 16 millions au 30 juin 2020). Comme l'année passée, les entretiens annuels des ateliers de production ont été réalisés au cours du premier semestre ; de plus, ce montant comprend les frais liés à l'activité commerciale (frais connexes sur ventes dont frais de transports terrestres et maritimes, ensachages externes, ...) relativement importants sur ce premier semestre principalement dû à l'augmentation des frais de transport par container et enfin le coût énergétique qui est en augmentation de 52% par rapport au 30 juin 2020.

5.10 Frais de personnel

Au 30 juin 2021, les frais de personnel s'élèvent à EUR 9,1 millions (EUR 9,6 millions au 30 juin 2020).

	30 juin 2021	30 juin 2020
Rosier	116,5	120,2
Rosier Nederland	104,6	106,1
Total en équivalents temps plein	221,1	226,3

5.11 Charges financières

L'évolution des charges financières est en corrélation avec l'évolution de la dette financière du Groupe Rosier auprès de Borealis.

5.12 Impôts sur le résultat

Le taux d'impôt effectif du Groupe pour le premier semestre clôturé au 30 juin 2021 s'élève à 4,35 % contre 210,84 % pour le semestre clôturé au 30 juin 2020.

L'évolution du taux d'impôt effectif est due aux résultats par société.

5.13 Dépenses d'investissement

Au cours du 1^{er} semestre de 2021, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de EUR 1.907 milliers (EUR 2.090 milliers au cours du même semestre en 2020) dont EUR 542 milliers relatifs à des nouveaux contrats de locations comptabilisés selon IFRS16.

Ces investissements portent sur la poursuite des projets de modernisation des installations, des assainissements environnementaux et le renforcement de la sécurité des sites.

Au 30 juin 2021, le Groupe a des engagements d'acquisitions d'immobilisations corporelles, liés à la poursuite des projets, pour un montant de EUR 2.420 milliers (EUR 379 milliers au 30 juin 2020).

5.14 Actifs d'impôts différés

Les ajustements d'impôts différés sur pertes fiscales non reconnues correspondent à l'impact de la non reconnaissance de DTA sur les pertes générées aux Pays-Bas sur les années antérieures compte tenu de la prudence émise par la Société dans la reconnaissance de ces impôts différés chez Rosier Nederland.

Les autres ajustements d'impôts reprennent l'impact de la non reconnaissance des impôts différés actifs sur les pertes fiscales de l'année 2021 en suivant les principes édictés par l'ESMA.

5.15 Stocks et réduction de valeur sur stocks

L'augmentation du poste stocks à la fin du semestre (EUR 42,2 millions au 30 juin 2021 pour EUR 38,8 millions au 31 décembre 2020) s'explique par un stockage des matières premières nécessaires pour les besoins de production des mois futurs afin d'honorer notre carnet de commande et d'une augmentation significative des prix des matières premières.

Des dotations de réductions de valeur ont été actées au 30 juin 2021 pour un montant de EUR 384 milliers et des reprises pour EUR 114 milliers (des dotations avaient été actées pour un montant net de EUR 320 milliers au cours du même semestre en 2020).

5.16 Réduction de valeur sur créances

En 2021, aucune perte sur créance n'est à déplorer.

5.17 Dettes financières

En milliers d'EUR	30-juin-21	31-déc-20
Prêts et emprunts portant intérêts à long terme	-	50.000
Prêts et emprunts portant intérêts à court terme	70.811	8.863
Total des dettes financières	70.811	58.863

Ces montants représentent les emprunts réalisés auprès du groupe Borealis.

Le groupe Borealis a mis à la disposition de Rosier deux sources de financement au 30 juin 2021:

- Un prêt à 18 mois de EUR 25 millions (taux Euribor 6 mois + 202 bps) du 22 juillet 2020 au 30 juin 2022;
- Un prêt à 18 mois de EUR 25 millions (taux Euribor 6 mois + 202 bps) du 28 août 2020 au 30 juin 2022;
- Une ligne de EUR 20 millions (taux Bloomberg 1 mois + 65 bps).

5.18 Crées commerciales et dettes commerciales

L'augmentation du poste de créances commerciales s'explique par l'augmentation des coûts variables de production suivants l'augmentation des prix des matières premières et du mix produit en fonction des saisons. (EUR 36,4 millions au 30 juin 2021 pour EUR 28 millions au 31 décembre 2020).

L'augmentation du poste de dettes commerciales (EUR 25,1 millions au 30 juin 2021 pour EUR 20,7 millions au 31 décembre 2020) est essentiellement dû à l'augmentation des prix des matières premières et que nous avons couvert nos besoins en fonction du carnet de commande.

5.19 Autres dettes

Ce poste est essentiellement composé de deux éléments :

- Rémunerations et charges sociales : EUR 1.883 milliers au 30 juin 2021 (EUR 1.990 milliers au 31 décembre 2020).
- TVA et autres taxes à payer : EUR 215 milliers au 30 juin 2021 (EUR 313 milliers au 31 décembre 2020).

5.20 Instruments financiers

Pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur, la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

5.21 Saisonnalité

Compte tenu de la saisonnalité du climat et des spécificités des cultures, la consommation du marché européen est principalement concentrée au printemps ; cette période est précédée d'une demande importante pour pré stockage en automne.

5.22 Parties liées

Les opérations entre le Groupe et d'autres sociétés du Groupe Borealis au 30 juin 2021 sont les suivantes :

En milliers d'EUR	30-juin-21	30-juin-20
Achats de matières premières	8.049	14.164
Prestations de services	802	1.267
Dettes commerciales	1.768	1.305
Ventes de produits finis	-	416
Autres produits d'exploitation	404	-
Prestations de services	-	-
Commissions, ajustements contractuels	-	-
Créances commerciales	1.366	962
Dettes financières	70.811	66.727
Intérêts payés	523	325

Les rémunérations et autres avantages des membres de la direction se sont élevés à EUR 627 milliers au 30 juin 2021 pour EUR 854 milliers au 30 juin 2020.

Les membres de la direction sont au nombre de sept au 30 juin 2021 ; ils étaient huit au 30 juin 2020.

Les membres de la direction représentent les fonctions de direction générale, financière, ressources humaines, commerciale et industrielle.

5.23 Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun évènement postérieur à la date de clôture n'est à mentionner.

RAPPORT DU COMMISSAIRE



ROSIER SA

Rapport du commissaire sur l'examen limité des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2021

Le 22 juillet 2021



Au conseil d'administration de Rosier SA
Moustier

Rapport du commissaire sur l'examen limité des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2021

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers consolidés résumés intermédiaires de Rosier SA et de ses filiales (le "Groupe") au 30 juin 2021 ci-jointe, comprenant l'état consolidé résumé de la situation financière au 30 juin 2021, l'état consolidé résumé du résultat global, l'état consolidé résumé des variations des capitaux propres, l'état consolidé résumé des flux de trésorerie y relatifs pour la période de 6 mois close à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 «Examen limité d'information financière intermédiaire mise en œuvre par l'auditeur indépendant de l'entité». Notre examen a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à la mise en œuvre de procédures d'analyse et d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que les états financiers consolidés résumés intermédiaires ci-joints n'ont pas été établis, à tous égards importants, conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Anvers, le 22 juillet 2021

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par

Peter Van den Eynde
Réviseur d'Entreprises